

COALITION

POUR QUE LE QUÉBEC AIT MEILLEURE MINE!

quebecmeilleuremine.org

Ouverture du premier congrès *Québec Mines + Énergie* : Nouvel élan environnemental pour réduire l’empreinte minérale du Québec

QC, 20 novembre 2018. Alors que s’ouvre aujourd’hui à Québec le premier congrès *Québec Mines + Énergie* organisé par le Ministère des Ressources naturelles et de l’Énergie, une large coalition regroupée sous la bannière de *Pour que le Québec ait meilleure mine!* appelle le nouveau gouvernement Legault à faire preuve de vision et à mettre en œuvre une série de mesures qui contribueraient à réduire à la fois l’empreinte énergétique et l’empreinte minérale du Québec.

La coalition publie aujourd’hui une [nouvelle analyse](#) qui démontre que la quantité de déchets miniers produits par l’industrie a plus que quadruplé en 10 ans et représente de loin la principale source de déchets solides au Québec—soit plus de 20 fois la quantité des déchets domestiques destinés à l’enfouissement. Plusieurs de ces déchets miniers contiennent des substances toxiques pour l’environnement qui doivent être sécurisés à long terme.

Un [récent rapport](#) de l’OCDE prévoit que l’exploitation mondiale en métaux augmentera de 2.5 fois d’ici l’horizon 2060, représentant un défi environnemental majeur. Au Québec, les productions du fer et de l’or représentent, à elles seules, plus de 85% des déchets miniers générés. Le fer est principalement utilisé pour les infrastructures urbaines et le transport, l’or pour la joaillerie et comme produit financier. On prévoit également une augmentation des déchets miniers associés à l’exploitation du lithium, du graphite et autres substances destinées à l’électrification des transports—pourtant essentielle à la lutte aux changements climatiques.

« La transition énergétique et la réduction de notre empreinte écologique peut et doit aussi passer par la réduction de notre empreinte minérale. Nous manifestons aujourd’hui notre volonté de déployer tous les efforts individuels et collectifs nécessaires pour réduire à la fois notre empreinte énergétique et minérale—les deux étant intimement liées », affirme Ugo Lapointe, cofondateur de la *Coalition pour que le Québec ait meilleure mine!*

La coalition propose notamment trois grandes pistes d’actions afin de réduire à la fois l’empreinte énergétique et l’empreinte minérale du Québec :

- 1. Développer la toute première « Stratégie québécoise pour la réduction de l’empreinte minérale »,** en concertation avec tous les acteurs, laquelle inclurait des volets de recyclage des métaux, d’économie circulaire, et qui serait arrimée avec la Stratégie de transition énergétique et de lutte aux changements climatiques du Québec.
- 2. Assujettir toute nouvelle mine à une évaluation environnementale par le Bureau d’audiences publiques sur l’environnement du Québec** (l’équivalent existe déjà pour le nord québécois), tout en s’assurant de protéger les droits des citoyens et des collectivités touchés, de même que les milieux sensibles sur les plans écologique, social ou économique.
- 3. Appliquer le principe pollueur-payeur et renforcer le contrôle environnemental des sites miniers,** notamment (i) en renforçant les garanties financières pour le nettoyage et la sécurisation des sites de déchets miniers, incluant une couverture d’assurance plus élevée en cas de déversement ou d’accident environnemental majeur; et (ii) en renforçant la capacité des ministères à analyser et à surveiller les impacts des projets miniers.

Christian Daigle, président du Syndicat de la Fonction publique et parapublique du Québec: « Nous invitons la CAQ à envoyer un signal positif pour l’environnement et à renforcer la capacité des ministères. La facture globale des sites miniers contaminés, qu’ils soient actifs ou abandonnés, s’élève déjà à plus de 2 milliards, alors que Québec ne détient actuellement que 0.8 milliard en garanties financières pour assurer leur nettoyage ». La coalition rappelle que l’industrie minière au Québec bénéficie déjà de nombreux et très généreux programmes fiscaux.

La coalition s'inscrit dans l'élan environnemental lancé le 7 novembre dernier avec le [Pacte pour la transition](#), lequel est aujourd'hui signé par plus de 200 000 personnes et qui appelle l'ensemble de la société québécoise à se mobiliser pour accélérer la transition écologique. Dominic Champagne, auteur et animateur de la campagne du Pacte pour la transition : « J'invite l'industrie minière à faire tout ce qui est nécessaire pour réduire notre empreinte écologique ».

La coalition annonce également qu'elle lancera prochainement le tout premier « Guide pour réduire l'empreinte minérale du Québec », lequel identifiera des pistes d'actions individuelles et collectives pour réduire l'empreinte minérale du Québec.

Premier test environnemental pour le gouvernement Legault?

À court terme, la coalition appelle le gouvernement Legault à utiliser les pouvoirs dont il dispose pour assujettir l'actuel projet de la mine australienne Sayona Mining à un examen du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Ce projet produirait quelque 70 millions de tonnes de déchets miniers à proximité de nombreux lacs, rivières et cours d'eau, dont l'esker Saint-Mathieu-Berry — le même qui alimente l'usine d'eau Eska.

Marc Nantel du Regroupement Vigilance Mines de l'Abitibi-Témiscamingue : « Il y a un fort consensus régional et national sur cet enjeu. La vaste majorité des élus et des organismes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue demandent un examen de ce projet par le BAPE. De plus, l'ancienne ministre de l'Environnement, Mme Melançon, était d'accord et s'était aussi engagée à assujettir le projet à un examen du BAPE ». Rodrigue Turgeon, du Comité citoyen de protection de l'esker : « C'est une belle occasion pour le gouvernement de démontrer qu'il ne compte pas bulldozer l'environnement pour satisfaire l'intérêt d'une seule compagnie pressée d'obtenir son permis ».

« L'acceptabilité sociale » forcée à coup de millions

Les organismes s'inquiètent également du précédent que pourrait établir un litige qui oppose actuellement la petite municipalité de Grenville-sur-la-Rouge à la mine de Vancouver Canada Carbon, qui poursuit cette dernière pour une somme de 96 millions—16 fois son budget annuel.

La Cour supérieure a récemment déterminé que les lois actuelles ne lui permettent pas de déclarer cette poursuite comme abusive puisqu'elle vise une municipalité et non des individus, et puisque l'entreprise a suspendu sa poursuite en dommage à la dernière minute. L'entreprise s'est toutefois gardé le droit de « réactiver » sa poursuite dans le futur—une épée de Damoclès.

Norman Éthier, du groupe citoyen SOS-Grenville-sur-la-Rouge : « Nous sommes très préoccupés par le précédent que pourrait établir cette poursuite pour l'ensemble des municipalités du Québec si le gouvernement n'intervient pas ».

Martine Chatelain, d'Eau Secours : « Ce cas illustre que toutes les municipalités du Québec s'exposent à de coûteuses poursuites chaque fois qu'elles s'opposent à un projet minier ou qu'elles tenteront de protéger l'eau et les milieux fragiles de leur territoire, pourtant essentiels à leur essor social, environnemental et économique ».

« Il y a clairement lieu de revoir les lois du Québec qui, de toute évidence, semblent protéger encore aujourd'hui davantage les investisseurs miniers que l'environnement, les citoyens et les collectivités qui occupent et vivent sur le territoire », Marie-Ève Maillé, personne-ressource pour la municipalité et co-auteure du livre *"Acceptabilité sociale: sans oui, c'est non"*.

Pour information :

- Ugo Lapointe de la *Coalition pour que le Québec ait meilleure mine!*, 514-708-0134
- Rosemonde Gingras Communications pour Dominic Champagne du Pacte pour la transition, 514-458-8355
- Éric Lévesque, relations médias, Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), 418-564-4150
- Christian Simard, Nature Québec, 418-928-1150
- Marc Nantel du Regroupement Vigilance Mines en Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT), 819-737-8620
- Martine Chatelaine d'Eau Secours, 514-771-5529
- Rodrigue Turgeon du Comité citoyen de protection de l'esker, 819-444-9226
- Norman Éthier, SOS-Grenville-sur-la-Rouge, 438-521-8351
- Marie-Ève Maillé, personne-ressource pour la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, coauteure « L'Acceptabilité sociale... », 514-519-5494
- Christian Simard de Nature Québec, 418-928-1150
- Henri Jacob de l'Action boréale, 819-738-5261
- Paul Ménard de l'Association pour la protection du Lac Taureau, (514) 926-4903
- Marie-Soleil Leclerc du Regroupement québécois des groupes écologistes (514) 587-8194
- Marc Fafard de Sept-Îles Sans Uranium et membre de l'Organisme de bassin versant de Duplessis, 418-961-3517

La coalition Pour que le Québec ait meilleure mine! a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une trentaine d'organismes membres issus des milieux citoyen, syndical, environnemental, universitaire, et de la santé, représentant collectivement plus de 250 000 individus, partout au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique. Site www.quebecmeilleuremine.org
